

Image not found or type unknown



Réhausser un muret existant

Par **Lin Tzu_old**, le **01/06/2007** à **13:27**

Bonjour,
Je désire réhausser un muret ($H=0,30\text{m}$ / $L= 6,00\text{m}$) qui me sépare de mon voisin et qui est la continuité d'un mur déjà existant ($H= 1,56\text{m}$ / $L 2,40\text{m}$)
Ma maison date de 1920 environ et je n'ai aucun document sur la construction de ce mur.
Puis-je réhausser mon muret jusqu'à hauteur du mur existant, soit $1,56\text{m}$ (ce qui ramène à prolonger le mur), sans aucun permis ni demande envers l'administration ou envers mon voisin ?
Merci de votre attention